



**CUREJ - Centre universitaire rouennais d'études
juridiques**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CUREJ - Centre universitaire rouennais d'études juridiques. 2016, Université de Rouen. hceres-02034623

HAL Id: hceres-02034623

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034623>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :
Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques
CUREJ

sous tutelle des établissements et
organismes :

Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Marie-Eugénie LAPORTE-LEGEAIS, présidente
du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques

Acronyme de l'unité : CUREJ

Label demandé : EA (Équipe d'Accueil)

N° actuel : EA 4703

Nom du directeur
(2015-2016) : M^{me} Anne-Thida NORODOM

Nom du porteur de projet
(2017-2021) : M^{me} Anne-Thida NORODOM

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Marie-Eugénie LAPORTE-LEGEAIS, Université de Poitiers (représentante du CNU)

Experts :
M. Christophe FARDET, Université de Lorraine, Nancy
M. Nicolas WAREMBOURG, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Stéphane MANSON

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Didier CHOLLET, Université de Rouen

M. Cafer ÖZKUL, Université de Rouen

Représentants de l'École Doctorale :

M^{me} Julie KLEIN, ED n° 98, École Doctorale droit-Normandie

M. Vincent TCHEN, ED n° 98, École Doctorale droit-Normandie

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques (CUREJ) est né en janvier 2012 de la fusion des trois centres de recherche préexistants. Aujourd'hui l'unité regroupe trois équipes, le Centre de Recherche et d'Études sur les Droits de l'Homme - Droit International comparé (CREDHO-DI), l'équipe Étude des Systèmes Juridiques (ESJ), et l'équipe Individu, Justice, Entreprise (IJE), qui ont gardé leurs champs disciplinaires d'origine. Parallèlement trois thématiques de recherche transversales ont été initialement choisies (« ports et transports », « reconfigurations du droit et territoires », « droit et patrimoine ») auxquelles s'est ajoutée dernièrement une quatrième thématique : « nouvelles technologies et droit ».

Le CUREJ est hébergé dans les locaux de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) de droit, sciences économiques et gestion de l'Université de Rouen, 3, Avenue Pasteur à Rouen.

Équipe de direction

La direction de l'unité est assurée par un directeur élu par l'assemblée générale pour la durée du contrat quinquennal et assisté par un directeur adjoint désigné dans des conditions identiques.

Le CUREJ est dirigé (pour la période évaluée et celle du projet) par M^{me} Anne-Thida NORODOM. La direction adjointe est assurée par M^{me} Maud LAROCHE.

Nomenclature HCERES

Domaine principal : SHS2_1 Droit

Domaine secondaire : SHS2_2 Science politique

Domaine d'activité

7 - Sciences de la société.

Histoire du droit et des institutions ; droit privé et sciences criminelles ; droit public ; science politique.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	55	65
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2 (1,3)	2 (1,3)
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	9	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)	9	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	73	
TOTAL N1 à N7	148 (147,3)	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	28	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2012 au 30/06/2015
Thèses soutenues	23
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2
Nombre d'HDR soutenues	6

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

Le CUREJ est une unité récente, créée en 2012 par fusion de centres de recherche préexistants. Il est aujourd'hui composé de trois équipes disciplinaires et propose quatre thématiques transversales. Les champs disciplinaires couverts sont : pour le CHEDHO-DIC, les droits de l'homme, le droit humanitaire ; pour l'EJS, le droit public, la théorie du droit, l'histoire du droit ; pour l'IJE, le droit privé décliné en trois thèmes : individus, entreprises, justice. Les quatre thématiques transversales retenues sont : « ports et transports », « reconfiguration du droit et territoires », « droit et patrimoine » et « nouvelles technologies et droit ». Ce dernier axe de recherche a été créé en 2014 sur une thématique d'actualité.

La période soumise à évaluation a permis à l'unité de tester sa nouvelle configuration, d'éprouver une nouvelle gouvernance, d'intensifier l'approche collective et pluridisciplinaire de la recherche. L'unité demande sa reconduction dans sa structure actuelle.

Les recommandations du précédent rapport d'évaluation mettaient l'accent sur une plus grande visibilité des équipes et un meilleur ancrage régional afin d'y attirer de nouveaux chercheurs et de les fixer, sur une insertion dans les réseaux nationaux ou internationaux. Sur ces différents aspects, la création du CUREJ a permis des améliorations. Le développement d'une démarche d'incitation à la soutenance d'Habilitations à Diriger des Recherches (HDR) était prôné. L'augmentation notable des HDR au cours de la période évaluée par ce rapport montre que la politique scientifique de l'unité a pris en compte cette recommandation. Le précédent rapport d'évaluation insistait enfin sur l'intérêt du projet de création du CUREJ en vue d'améliorer une culture de travail en commun. L'objectif est là encore atteint. Si la recherche individuelle reste très présente, ce qui doit aussi à la qualité des équipes, la création du CUREJ à travers ses thématiques transversales a favorisé de très belles réalisations collectives.

Avis global sur l'unité

La structure générale de l'unité composée de trois équipes et quatre thématiques transversales est complexe et laisse perplexe. Le CUREJ, par son mode de fonctionnement, s'apparente davantage à une fédération d'équipes plutôt qu'un laboratoire. Le pilotage scientifique de la recherche appartient aux équipes et aux responsables de thématiques transversales, alors que les responsables de l'unité exercent des fonctions essentiellement administratives et financières. Un équilibre a cependant été rapidement trouvé, après cinq ans d'existence, grâce à une gouvernance souple de l'unité en coordination avec celle des laboratoires.

Cette structure générale réclame des enseignants chercheurs qu'ils se mobilisent non seulement sur leurs projets personnels, mais aussi sur ceux des équipes ainsi que ceux des thématiques transversales, avec un risque d'éparpillement des forces, alors que par ailleurs, l'unité est fragilisée par un renouvellement important de ses membres. La réflexion est poursuivie sur le périmètre des équipes et des thématiques transversales, sur leur nombre. La création d'une nouvelle thématique transversale démontre les capacités d'adaptation de l'unité aux évolutions sociétales et économiques.

La création du CUREJ s'est ainsi avérée positive et est très appréciée des enseignants-chercheurs et doctorants. Elle a favorisé un bon dynamisme scientifique, avec une augmentation quantitative des productions scientifiques dont l'excellence tient d'abord aux qualités propres des enseignants-chercheurs.

La communauté scientifique dans son ensemble est publiante. La recherche collective, qui précédemment était propre à certaines équipes, s'est trouvée renforcée par la création des thématiques transversales. De très belles réalisations sont à mettre au crédit de l'unité, dont certaines n'auraient pas été possible sans cette fédération des équipes autour du CUREJ.

La bonne implantation de l'unité dans les réseaux tient à l'accumulation des réseaux des chercheurs, des équipes et des thématiques transversales. La démarche doit être poursuivie. Une plus grande ouverture à l'international pourrait être un objectif de l'unité pour le prochain contrat.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le dynamisme de l'unité ainsi que celui de ses membres se concrétisent par une production (et publication) scientifique dense, par une grande variété des thématiques ainsi que par des réalisations de nature très variée.

L'excellence de la recherche tant collective qu'individuelle apparaît avec évidence.

L'unité a su développer des thématiques stratégiques soit par leur actualité (celles liées aux TIC, aux transports) soit par leur ancrage aux territoires (droits normands, ports et transports). L'unité est bien implantée dans l'environnement culturel, économique et social avec des degrés variables selon les équipes et les thématiques.

Certaines équipes, thématiques ou projets présentent une bonne visibilité locale, nationale ou internationale (bibliothèque numérique, CREDHO - DIC, ports et transports).

Le développement de partenariats variés permet au laboratoire d'aborder des sujets d'actualité mais aussi de trouver des financements complémentaires (Institut du Droit International des Transports (IDIT), archives et bibliothèques locales ou nationales).

Le développement de la collection « JuriS-Seine » doit également être salué.

Points faibles et risques liés au contexte

L'organisation interne à l'échelle du laboratoire, des équipes et des thématiques transversales est complexe.

Le renouvellement des enseignants-chercheurs, des responsables d'équipes ou de thématiques peut mettre en péril certains projets lorsque les partants assumaient des responsabilités collectives. Cela peut être compensé par des structures fortes.

Des disparités entre équipes et thématiques transversales sont constatées selon les critères observés (recherche collective- formation à la recherche).

Le projet de laboratoire, pour le contrat à venir, est une juxtaposition des projets des équipes et des thématiques transversales sans véritable ligne directrice.

Le trop faible effectif en personnel administratif rattaché au CUREJ ne favorise pas le développement des contrats de recherche ni la communication institutionnelle et scientifique.

La multiplication des acronymes (unité, équipes) peut être de nature à entamer la visibilité de l'unité.

Recommandations

Le comité d'experts recommande de :

- poursuivre la réflexion déjà entamée sur l'implication pour le CUREJ de la création de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) ;
- renforcer les contrats de recherche et de partenariats afin d'assurer à l'unité une diversification de ses sources de financement ;
- poursuivre le renforcement des réseaux nationaux et internationaux ;
- poursuivre le développement, à l'échelle du laboratoire, d'une politique générale de communication, de valorisation de la recherche et de formation par la recherche.